

## CONSEIL MUNICIPAL du 12 mars 2021

**Présents :** Hervé BUTTARD, Jérôme CHARREL, Roger CHARVET, Dominique JANET-MAITRE, Francis MENU, Nelly PARIS, Evelyne PHILIPPE, Eric PUTOT, Michel VALETTE

**Excusée :** Vanessa AMBLARD

**Votants :** 9

**Désignation du secrétaire de séance :** Eric PUTOT

### ORDRE DU JOUR

1. Compte de gestion – compte administratif 2020
2. Taux d'imposition 2021
3. Budget primitif 2021
4. Questions diverses

### 1 – Compte administratif et compte de gestion 2020.

Monsieur Roger CHARVET – 1<sup>er</sup> Adjoint – présente le compte administratif de l'exercice 2020, dressé par Monsieur le Maire pour le budget principal de la commune, le budget annexe assainissement, et le budget annexe transport. Monsieur le Maire ne prend pas part à la délibération.

Le résultat d'exécution de l'exercice 2020 est ainsi présenté comme suit :

#### EXECUTION EXERCICE 2020 :

	<b>Budget communal</b>		<b>Budget assainissement</b>		<b>Budget transport</b>	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
Excédent antérieur fonctionnement		602 930.71				12 145.02
Excédent antérieur investissement						
Déficit antérieur fonctionnement			921.92			
Déficit antérieur investissement	2 758.25		45 886.37		3 617.27	
Exécution fonctionnement	193 025.61	318 610.73	46 564.75	49 632.28	30 936.23	34 405.18
Exécution investissement	49 204.93	56 777.65	56 119.08	68 730.95	10 000.00	9 947.27
<b>TOTAL</b>	<b>244 988.79</b>	<b>978 319.09</b>	<b>149 492.12</b>	<b>118 363.23</b>	<b>44 553.50</b>	<b>56 497.47</b>
<b>SOLDE</b>		<b>733 330.30</b>		<b>-31 128.89</b>		<b>11 943.97</b>
<b>RESULTAT GENERAL 31/12</b>	<b>Excédent :</b>		<b>714 145.38 €</b>			

Le montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2020 s'élève à 238 125 € représentant les emprunts souscrits pour financer respectivement les travaux d'achèvement du réseau d'assainissement collectif ainsi que l'acquisition du car de transport scolaire.

### 2 – Taux d'imposition 2021.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la part communale des taux d'imposition des taxes locale n'a pas été modifiée depuis 2013 et précise que pour 2021, nouvelle année de réforme fiscale, la CC Cœur de Chartreuse ne modifiera pas non plus ses propres taux.

Pour autant, « les conséquences de la réforme fiscale visant à supprimer la taxe d'habitation se traduira au 1<sup>er</sup> janvier 2021 par un nouveau schéma de financement des collectivités locales : la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties sera affectée aux communes.

Les délibérations de vote des taux de 2021 ne concerneront que les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties. **Les communes et EPCI ne voteront pas de taux de taxe d'habitation ; il sera gelé au niveau de celui de 2019. »**

Le conseil municipal décide dans ce contexte, pour 2021, et pour la huitième année consécutive, de ne pas augmenter ses taux de taxes locales, et après délibéré, approuve et vote comme suit les taux d'imposition des taxes foncières :

<i>Nature</i>	<i>Taux de réf. 2020</i>	<i>Taux votés 2021</i>
Taxe foncière (bâti)	<b>17.56</b>	<b>17.56 (+11.03% - part département)</b>
Taxe foncière (non bâti)	<b>97.72</b>	<b>97.72</b>

### 3 – Budget primitif 2021.

Le budget primitif proposé pour l'exercice 2020 se décompose comme suit :

<u>Budget Général</u> :	<i>Investissement</i>	257.245 €
	<i>Fonctionnement</i>	935.361 €
<u>Budget Eau/Assainissement</u> :	<i>Investissement</i>	134.596 €
	<i>Exploitation</i>	50.866 €
<u>Budget Transport</u> :	<i>Investissement</i>	13.670 €
	<i>Exploitation</i>	50.940 €

Ce budget obligatoirement présenté à l'équilibre, en dépenses et en recettes, englobe dans la section de fonctionnement du budget général la provision de réserves (325.000 € en début d'exercice) que la commune constitue, et préserve chaque année afin de pouvoir faire face à un éventuel imprévu.

Le budget primitif 2021, est proposé et structuré de manière à permettre de faire face à l'ensemble des échéances courantes du début de mandat, de prendre en charge le reliquat des dépenses liées aux opérations en cours, et également de pouvoir enclencher d'éventuels nouveaux projets liés notamment à des opérations en lien avec le plan de relance et la transition énergétique.

### 4 - Questions diverses

~ **point sur les chantiers en cours** : élargissement de la route des Buis à l'aval des Roses – mise en sécurité de la grange des Roses – réfection de la chaufferie de la salle des fêtes.

~ **Commission tourisme** : bilan saison « circuits raquettes en Chartreuse » - pour Corbel : projet d'un balisage test, été hiver, spécifique au circuit des fours et fontaines

~ **Commission agriculture** : lancement en 2021 du 3<sup>ième</sup> plan pastoral territorial piloté par le P.N.R. Chartreuse – dépôt des dossiers en juillet pour un démarrage en octobre ; les dossiers validés pourront recevoir une aide comprise entre 70 et 80 %.

**Prochain conseil le vendredi 23 avril à 20 :30**



LE MAIRE

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.